

Pédagogie entre autres

Le journal du Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal

Ça y est, c'est parti!

Par le comité exécutif

Les cahiers des demandes communes et sectorielles ont été remis en grande pompe le 30 octobre dernier. Pendant que des milliers de personnes étaient réunies à Québec devant les bureaux du Conseil du trésor, pour souligner l'événement, nous faisons notre propre remise des cahiers de demandes à la Direction, sur l'heure du dîner, à la cafétéria du personnel.

Neuf des dix membres de la direction étaient présents pour notre petite cérémonie et la chorale, bien entraînée, leur a rappelé notre souhait d'avoir une convention respectueuse et une tâche convenable. Les présidents des quatre syndicats ont lu la déclaration (que vous trouverez en page 3) préparée par le Front commun. L'animation de Pierre Séguin du Syndicat des interprètes et de Danielle Carbonneau, enseignante en Technique d'éducation à l'enfance, était énergique. À la fin de la présentation, Murielle Lanciault, notre directrice, a pris le micro pour dire à la centaine d'employés qui étaient présents que nos demandes lui tenaient à coeur et qu'elle acceptait d'être notre porte-parole auprès des instances comme le Ministère de l'Éducation et la Fédération des cégeps. Voilà un engagement appréciable que nous n'oublierons pas. Elle a ensuite été invitée à couper une première part du gâteau sur lequel il était inscrit : « 2009-2010: avec vous, on règle! »

Contenu

Party syndical de Noël.....	2
La déclaration de négociation	2
Enseigner au cégep	4
Deux petites actions qui feront une différence.....	4
Liste des nouveaux enseignants permanents.....	5
Enquête auprès des enseignants à statut précaire	6
Fondaction	7
Le franc parler du vieux Bédé : 2.....	7



À propos du SPCVM

Syndicat des professeurs
du Cégep du Vieux Montréal
255, rue Ontario Est,
Montréal, QC H2X 1X6

Bureau : A3.04

Lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Site web : www.spcvm.org

Courriel : info@spcvm.org

Télécopieur : 514-843-8552

Téléphone : 514-843-8884; ou
514-982-3437 p. 2086 ou 2087

Ont collaboré à ce numéro

Luc Bédard
(Psychologie pré-universitaire)

Sophie Guillemette
(Français)

Comité de valorisation des
précaires du SPCVM

Comité école et société, FNEEQ

Mise en page :
Chantal Biron
(Sciences et techniques de gestion)

Nous avons aussi profité de l'événement pour inaugurer le mur des syndiqués sur lequel nous retrouvons la grande photo prise le 22 octobre devant le Collège. Au cours de cette période de négociation, nous remplirons peu à peu ce mur de photos des employés à l'oeuvre, de témoignages, de souhaits. Les membres du comité de mobilisation vous invitent d'ailleurs à participer à cette opération de valorisation et de visibilité. Pour ce faire, manifestez votre désir que l'on passe dans votre classe pour une photo ou un court entretien. Votre témoignage fera ainsi partie de cette grande mosaïque par laquelle nous mettrons en valeur nos représentations.

Ce n'est qu'un début. De nombreuses idées ont été évoquées à la dernière rencontre du comité afin que personne n'oublie que nous sommes présentement en négociation. Il est notamment question de prendre une nouvelle photo de groupe avec plus de monde encore (avis à ceux qui ont manqué la première!) et de lancer un bulletin intersyndical de négociation. Aussi, décembre marquera un triste anniversaire, celui du décret de 2005. Des actions spéciales nous permettront de commémorer la fin abrupte de nos dernières négociations, et l'imposition par le gouvernement minoritaire de l'époque d'une loi répressive et inconstitutionnelle. Vous serez bien sûr informés, au fur et à mesure que les négociations avanceront (en souhaitant qu'elles avancent rapidement!) de ces quelques activités qui nécessiteront, de notre part à tous, une participation nombreuse! ■

Party syndical de Noël

Le party syndical de Noël aura lieu le **vendredi 11 décembre** au 4.82a.

La fête commencera vers **17h30** avec le punch de Sophie. Un buffet sera ensuite servi incluant le fameux saumon fumé du président! La danse suivra!

Invitez vos collègues à se joindre à vous pour le rendez-vous le plus festif du CVM! ■

La déclaration de négociation

Voici la déclaration lue le 30 octobre dans tous les milieux de travail du Front commun au moment du dépôt des demandes de la table centrale de négociation. Au cégep du Vieux Montréal, cette déclaration a été lue à notre direction et à la centaine d'employés présents par nos quatre présidents de syndicats :

- Alain Boulard, pour les professionnels,
- Pierre Séguin, pour les interprètes,
- Madjella Poirier, pour les employés de soutien, et
- Jean-Marc Petit, pour les professeurs.



Texte de la déclaration

Aujourd'hui, le 30 octobre 2009, partout à travers le Québec, nous sommes 475 000 travailleuses et travailleurs des secteurs public et parapublic unis en Front commun à vous faire part de notre détermination à obtenir une vraie négociation menée avec bonne foi et diligence. Nous nous attendons à la même chose de vous.

Nous sommes des travailleuses et des travailleurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la fonction publique et des organismes gouvernementaux.

Chaque jour, nous sommes là pour soigner, enseigner, conseiller et aider les citoyennes et les citoyens du Québec et nous sommes fiers de cet engagement soutenu envers la population.

Nous voulons des conditions de travail décentes pour assurer le maintien de la qualité et de l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire québécois.

Mais voilà, nous sommes inquiets.

Nous sommes inquiets pour l'avenir, car nos conditions de travail sont de plus en plus difficiles et il y a, dans plusieurs secteurs, de réels problèmes à attirer la relève et à retenir la main-d'œuvre.

Nous sommes inquiets, car nos conditions salariales sont souvent inférieures à celles du secteur privé et plusieurs préfèrent travailler ailleurs plutôt que de servir les citoyennes et les citoyens du Québec.

Nous sommes inquiets et nous craignons une perte d'expertise nécessaire à maintenir des systèmes de santé et d'éducation ainsi que des services gouvernementaux performants qui font la renommée du Québec.

Nous sommes inquiets des compressions budgétaires et des réductions de services qui entraîneraient une baisse de leur qualité et de plus grands risques pour la sécurité de la population.

Ces inquiétudes nourrissent encore davantage notre détermination à faire en sorte que ces négociations nous permettent de renouer avec l'enrichissement et de donner de l'oxygène à nos services publics.

Nous sommes fiers de travailler dans les services publics et de donner le meilleur de nous-mêmes.

Nous sommes fiers et nous considérons qu'un tel investissement collectif rapporte à toutes et tous : il ne s'agit pas seulement d'une dépense dans le budget de l'État.

Chaque jour, nous faisons preuve de solidarité envers les citoyennes et les citoyens du Québec et nous considérons que de graves injustices surgissent lorsqu'une région ne bénéficie pas de tous les services publics auxquels elle a droit.

En cette période économique difficile, nous sommes celles et ceux qui empêchent que le pire n'arrive en donnant des services, peu importe le statut social ou économique des personnes que nous aidons.



La chorale



Des choses à dire...



« Notre mur » intersyndical



Des collègues engagés

Deux petites actions qui feront une différence

Vous avez reçu du SPCVM un courriel, vendredi dernier (13 novembre), vous proposant d'inclure dans vos messages électroniques ce qu'on appelle une « **signature** » c'est-à-dire un petit message qui s'ajoute à tous vos courriels. Pour les mois de novembre et décembre, ce message concerne la précarité : « Moins de précarité, tout le monde y gagne! » Rappelons-le, les enseignants à statut précaire sont beaucoup trop nombreux au collégial (40 %) et leurs conditions de travail sont nettement inférieures à celles des enseignants permanents. En incluant ce petit rappel à tous vos courriels, vous pourrez manifester votre préoccupation quant à l'amélioration des conditions de travail de vos collègues précaires.

De plus, nous avons reçu dans nos casiers un calendrier des négos du Front commun dans une boîte de CD. On y retrouve, en plus du calendrier comme tel, des considérations sur la qualité des services publics, sur la légitimité d'un rattrapage salarial pour les employés de l'état et sur l'importance d'une convention négociée. Pour ce dernier point, il y a un **carton à remplir** et à remettre à Marcelle ou Monique, au 3.04, avant le 4 décembre. On y trouve notre souhait commun pour l'année 2010 : une convention négociée de bonne foi (sans décret!). Les cartons reçus, en grand nombre nous l'espérons, seront envoyés au Conseil du Trésor le jour anniversaire du décret, le 15 décembre! ■

Il est plus que temps que l'État valorise nos professions et nos métiers à leur juste valeur.

Nous voulons l'amélioration de nos conditions de travail et de nos conditions salariales pour attirer la relève et retenir l'expertise.

Nous voulons de meilleures conditions de travail pour pouvoir relever le défi de donner des services publics de qualité et assurer leur pérennité.

Nous voulons l'amélioration de nos conditions salariales pour maintenir notre pouvoir d'achat et aussi soutenir l'activité économique.

Nous voulons une convention collective négociée, sans prolongation et sans imposition.

Aujourd'hui, le 30 octobre 2009, partout à travers le Québec, nous voulons nous faire entendre et nous voulons récupérer notre droit de négocier.

Aujourd'hui, le 30 octobre 2009, partout à travers le Québec, nous sommes 475 000 unis en Front commun, tout disposés à mener ces négociations avec bonne foi et diligence. Nous espérons qu'il en sera de même pour nos vis-à-vis.

Aujourd'hui, nous sommes **ENSEMBLE POUR LES SERVICES PUBLICS et nous le serons jusqu'à un règlement satisfaisant.** ■

Enseigner au cégep

Par le Comité école et société, FNEEQ

Les syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégeps de la FNEEQ se préparent, au cours des prochains mois, à une négociation considérée comme cruciale pour l'avenir de la profession enseignante au collégial. En période de sortie de crise, au moment où il apparaît que le gouvernement envisage de s'entêter dans la voie du « moins d'État », cette négociation prend une dimension politique encore plus importante qu'à l'habitude. Depuis déjà de longues années, les profs des cégeps luttent pour la valorisation d'une profession dont les conditions d'exercice ne cessent de se détériorer.

Cri du cœur de l'un d'entre eux.

De l'acceptation globale...

Beaucoup, parmi nous, se préparent à renégocier une convention collective adoptée sous décret en 2005. Au cours des décennies précédentes, nous avons dû accepter de nombreux reculs quant à nos conditions de travail : peu à peu, la tâche s'est alourdie, notre salaire a diminué proportionnellement au coût de la vie et la précarité de nos emplois s'est accrue.

Le travail des enseignantes et des enseignants au collégial n'est plus le même. [Sources mentionnées tirées de « Enseigner au collégial... Portrait de la profession », Étude du Comité paritaire, mars 2008]

- Dans le langage de la partie patronale, la tâche a « évolué ». Elle ne s'est pas alourdie, elle s'est « complexifiée » ! Langue de bois, quand tu nous tiens... Dans le jargon, on parle de : « *L'élargissement du cadre de référence de la pratique de la profession enseignante à d'autres dimensions, notamment la participation à la gestion pédagogique, la contribution au développement institutionnel, la recherche, le perfectionnement, la production de matériel didactique et le service à la collectivité* »... [p. 10]
- Il en est de même pour la mission éducative des cégeps qui s'est « élargie à d'autres activités telles l'élaboration et la réalisation de projets d'innovation technologique, d'études et de recherches en pédagogie; la mise en œuvre de programmes de coopération dans le domaine de l'enseignement collégial; l'implantation de technologies nouvelles et leur diffusion; la participation au développement de leur région. » [p. 28]
- La réforme Robillard (1993) a généralisé l'approche programme, qui impose à chaque enseignante et enseignant une gestion des contenus minimaux et des plans de cours communs, la mise en place d'une « transférabilité » et d'un « arrimage » [p. 16] entre les pratiques. S'y ajoutent, depuis 2002, la production de plans et rapports liés aux services professionnels rendus et l'obsession de la hausse des taux de réussite. Collectivement, il faut ajouter la dimension consensuelle qui « *requiert de la fluidité dans les communications et une interaction importante entre toutes les personnes concernées par la gestion de programmes.* » [p. 16]
- Il devient nécessaire de s'adapter « aux besoins et aux caractéristiques d'une population étudiante de plus en plus hétérogène ce qui diversifie les besoins en matière de formation et d'encadrement. » [p. 11]
- Il faut intégrer au travail des enseignantes et enseignants les TIC, non seulement en termes de pédagogie et de formation continue, mais aussi dans la gestion au quotidien de la quantité phénoménale d'informations et de communications émanant de toutes parts.

Ces ajouts n'étant pas intégrés dans le calcul de la charge individuelle, les conséquences (pour notre profession et pour nos étudiants) s'accumulent. Mais ce n'est pas tout.

Est-ce que j'accepte que les décisions qui influencent les conditions dans lesquelles je dois exercer ma profession soient prises sans consultation réelle des enseignantes et des enseignants ?

Depuis la création des cégeps, les enseignants ont toujours dû se battre pour que leur point de vue soit considéré dans les décisions qui concernent l'enseignement et leurs conditions de travail. Or, de plus en plus de décisions sont prises sans réelle consultation tant au niveau du MELS, de la Fédération des cégeps qu'au niveau local.

Cela va de la restructuration des programmes et des cours par objectifs et compétences, passe par des objectifs chiffrés de réussite, par l'évaluation des enseignements (des enseignantes et des enseignants!), par le faible

Liste des nouveaux enseignants permanents

Anthropologie

Baillargeon, Aline

Architecture

Paquette, Yves
Plamondon, Dany
Turbide, Marie-Pierre

Design de présentation

Martin, Nathalie

Design industriel

Berthiaume, Denis

Dessin animé

Roy, Denis
Vachon, Sonya

Éducation physique

Krawanski, Kim

Éducation spécialisée

Comeau, Michèle
Lavallée, Karine

Français

Bouchard, Luc
Fortin, Jean-Philippe
Péloquin, Michèle

Génie électrique

Benhaddadi, Mohamed

Génie mécanique

Messier, André

Graphisme

Olivier, Stéphane

Informatique

Labonté, Éric

Mathématiques

Gervais, Sylvie

Philosophie

Tremblay, Sophie

Psychologie préuniversitaire

Demers, Céline

Sociologie

Thellen, Stéphane

Soins infirmiers

Bruneau, Lino
D'Agnesse, Sonya
Guerrier, Sonia

Techniques administratives

Montelparé, Benoit

Travail social

Provencher, Chantal

Félicitations à tous ! ■

Enquête auprès des enseignants à statut précaire

Par le Comité de valorisation des précaires, SPCVM

Si vous êtes un nouvel enseignant du cégep, vous recevrez bientôt un appel d'un des membres du Comité de valorisation des précaires.

Compte tenu d'un renouvellement important du personnel enseignant, le comité veut sonder les « nouveaux » afin d'identifier les besoins en information syndicale pour ensuite nous permettre d'offrir des outils de formation syndicale adéquats.

L'enquête vise à identifier le type d'information syndicale que les enseignants à statut précaire aimeraient obtenir et la forme de diffusion souhaitée pour cette information.

Si vous avez déjà eu le sentiment qu'il vous manquait des informations importantes pour naviguer dans la convention collective, ce sera un excellent moment pour nous en faire part.

Les données recueillies sont évidemment confidentielles et seuls les résultats compilés seront diffusés. Ce projet d'enquête a été proposé par Chantal Biron, membre du Comité de valorisation des précaires, dans le cadre d'un cours de sa Maîtrise.

→

pourcentage des transferts fédéraux (seulement 10% de 70M\$) alloués à la mission première des cégeps, soit l'enseignement, ainsi que par des conditions de travail déterminées par décret sans possibilité d'utiliser des moyens de pression (loi 142).

Est-ce que j'accepte que l'éducation soit de plus en plus instrumentalisée pour répondre prioritairement aux besoins immédiats du marché du travail ?

C'est pourtant ce qui est en train de se passer.

Par les projets de loi 38 et 44, où le gouvernement veut modifier la composition des conseils d'administration afin que le point de vue des enseignants ait moins d'importance que celui des gens provenant de l'extérieur de l'institution (des gens d'affaires notamment), sous prétexte que ceux-ci seraient plus objectifs et compétents pour administrer un collège ou une université.

Par la place et le rôle, qui s'amplifient constamment, de l'entreprise privée dans l'éducation.

Par la mise de l'avant d'une conception de l'éducation assimilable à un service « privé » où le « client » est roi et où prévaut le principe de l'utilisateur - payeur.

Par des cégeps en compétition entre eux pour attirer un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants, et dans lesquels les enseignantes et enseignants sont sollicités afin de faire la promotion de leur programme et de leur établissement.

Est-ce que j'accepte que ma profession, comme l'éducation en général, soit de plus en plus dévalorisée ?

Le salaire des enseignantes et des enseignants, qui représente aussi la valeur attribuée à leur travail, baisse continuellement par rapport au coût de la vie. En comparaison, selon les études du MELS, le salaire moyen des enseignants des collèges ontariens est au moins 20 % supérieur à celui des enseignants du collégial!

Contrairement aux préjugés véhiculés, l'emploi dans les cégeps est souvent précaire. Environ 40 % des enseignantes et des enseignants du collégial n'ont aucune sécurité d'emploi.

... au refus global ?

Le portrait n'est pas rose et les choses ne changeront pas d'elles-mêmes. Suite à ces considérations, une première question se pose : accepterons-nous d'autres reculs? C'est à chacun de nous d'y répondre.

Si nous répondons par la négative, quels moyens sommes-nous prêts à prendre pour défendre le respect de notre profession et la revalorisation réelle de l'éducation au Québec? Quel prix sommes-nous prêts à payer? Nous devons dès maintenant y réfléchir, en discuter et nous organiser.

Collègues, il est peut-être temps de nous lever tous ensemble, de prendre la parole et de passer à l'action. ■

Le franc parler du vieux Bédé : 2

Par Luc Bédard, Psychologie pré-universitaire

Le jour où je l'ai perdue

Je vieillis. Vous l'ai-je déjà dit? Je ne sais plus. Quand j'étais jeune, j'eus tant de certitudes! Je les ai perdues, comme on perd en chemin tout ce à quoi on tenait : dents, cheveux, idéaux, et d'innombrables parties de badminton. Quant à ce que l'on voudrait perdre vraiment, ça s'incruste, hélas! Ça hésite, ça niaise là sur le pas de la porte à dire ben, j'vas y aller, là...

Ce n'était pas en vain que je voulais perdre cette chose dont je viens de vous dire (coudon, m'écoutez-vous?) que je voulais la perdre. Quand elle s'accroche à nous, on la traîne comme une tache de vin. On ne la sent pas tant dans notre face qu'on ne la voit que dans celle de ceux qui nous regardent, sachant qu'on l'a, sachant aussi qu'on sait, et qu'on sait qu'ils savent. Ils nous toisent avec un demi-sourire plus complet encore que notre quart de charge, auquel peut s'ajouter un air de compassion paternaliste oscillant entre l'empathie de circonstance et la bonne vieille pitié. Quand on l'a, on forme un genre de quart-monde. Pis : on n'existe pas vraiment. La plupart du temps, d'ailleurs, on n'est pas prévu. Surtout pas pour l'hiver, qu'Environnement Canada et notre coordonnatrice nous annoncent généralement long, sec et vide.

La non-existence de ceux qui l'ont aux yeux de ceux qui ne l'ont plus est à peine une image. Lors de ma première session, en 80, il me fallait manger (maintenant, les nourritures spirituelles, les antidépresseurs, les spiritueux et le viagra me suffisent). J'étais rendu à mes bas quand je me décidai à aller voir au bureau du personnel s'il n'y aurait pas bientôt un petit chèque pour moi, vu que ça faisait six semaines que je trimais dur sur ce bateau. On commença par ne pas me voir, puis ne pas me connaître, et, surtout, ne pas me trouver sur les listes. On me fit voir le capitaine, qui me dit moussaillon, qui êtes-vous? Et moi d'expliquer, de ce joli air mutin auquel les filles résistaient déjà à l'époque, que j'étais nouveau, que je l'avais encore. Il me regarda comme on regarde une verrue, me demanda quand j'avais signé mon contrat, et devant ma réponse, s'exclama : mais mon pauvre ami, si votre contrat n'est pas signé, administrativement, pour moi, vous n'existez pas!

Vous demanderez à ceux qui n'existent pas, ils conviendront en général qu'il y a dans cet état pire que la conscience de n'être pas : c'est celle d'être quelqu'un d'autres. C'est à dessein que j'utilise ici le pluriel : la première personne pleine que je fus était composée pour les trois quarts d'une jambe cassée justifiant l'essentiel de ma présence en ces lieux. L'autre quart tenait semble-t-il à des excroissances d'origine diverse, des surplus que l'on extrayait tant bien que mal d'une enveloppe et avec lesquels on nous cousait une peau temporaire. Formée de ces personnages hybrides et vaguement monstrueux, la communauté de ceux qui l'ont encore marche d'un pas incertain voire bancal, avec les yeux de

[... suite Enquête]

Les nouveaux enseignants visés par cette enquête sont ceux qui avaient une année d'ancienneté ou moins au début de l'année 2009-2010, ayant été embauchés il y a moins de deux ans et toujours à l'emploi du collège.

Si vous rencontrez ces critères, vous devriez recevoir un appel d'ici le début de la session d'hiver. Nous vous remercions à l'avance de votre participation.

D'ici là, si vous avez des questions, n'hésitez pas à passer au bureau du syndicat (A3.04). ■



« Monsieur » Bédard

Fondation

Par Sophie Guillemette,
responsable Fondation

Fondation, le fonds de travailleurs de la CSN, s'est vu accorder, de la part du gouvernement provincial, une augmentation du crédit d'impôt de 10 %; qui passe ainsi de 30 à 40 %. Ce crédit, qui n'a pas à être remboursé à la retraite, s'ajoute au crédit remboursable de 30 % propre à tout RÉÉR.

→

[...suite Fondation]

Pour un achat de 5000 \$ de RÉER Fondation, il n'en coûte plus que 1082 \$. Par retenue sur le salaire, ce placement n'en coûte que 42 \$ par paye.

Notez qu'un tel investissement réalisé chaque année peut faciliter grandement l'accession à la propriété puisqu'une mise de fonds de 25 000 \$ peut s'acquérir en 5 ans moyennant une somme totale de 5410 \$. En effet, les RÉER de Fondation peuvent être utilisés dans le cadre du programme RAP (Régime d'accès à la propriété).

Voilà un placement si avantageux que le chroniqueur Michel Girard a écrit dans La Presse qu'avec les 40 % additionnels de crédit d'impôt qu'offrent les RÉER Fondation, on ne peut trouver sur les marchés meilleur investissement. Depuis cette déclaration, le fonds est si populaire qu'il sera probablement épuisé en décembre.

Rappelons que l'argent investi dans ce fonds est prêté à des entreprises, dont la majorité des employés résident au Québec, qui répondent à des normes assez strictes d'éthique environnementale.

Si vous souhaitez acheter des RÉER de Fondation, cette année, faites-le bientôt en allant sur le site www.fondation.com ou en passant me voir au local du syndicat (3.04) **avant décembre**, les lundis entre 13h15 et 16h00 ou les mercredis entre 13h15 et 16h00. ■

l'un, les oreilles de l'autre, le cancer de quelqu'un qu'on aimait, le départ d'un exilé vers le Colorado, ou pire, Ahuntsic. Marchent vers un avenir peut-être ailleurs, peut-être nulle part.

Et ça, ce sont ceux et celles qui l'ont encore et l'exhibent de jour, en pleine lumière. Car j'en connais qui ne la vivent que de soir, de fin de semaine, souvent dans d'autres bâtiments. Dans le temps, j'ai même sévi sur un genre de bateau-annexe que l'on appelait le Pavillon des Pins : pas de photocopieur, pas de cafétéria, pas de personnel, quelques machines à pinottes pour ne pas sombrer total. L'enfer? Non, les limbes, tout simplement, avant qu'on ne les abolisse bibliquement. Un non-endroit, pour les non-existants même pas faits de retailles. On n'est plus dans le quart-monde, on est dans l'antimatière, et même ceux qui, en haut, l'ont encore et en rougissent de honte, même eux nous regarderaient de haut si d'aventure ils nous regardaient. J'en croise souvent aujourd'hui, quand je pars en fin d'après-midi, s'escrimant maladroitement sur un photocopieur, et très gentleman, parce que je sais vivre et que j'aime bien le bas peuple, je les gratifie d'un sourire, d'une petite tape affectueuse sur les fesses, de ce genre d'attention qui aide à ne pas regretter l'avenir.

J'ai perdu ma précarité en 1987. Relativement précoce, j'ai fêté sobrement, avec une grosse tranche de foie de veau de la cafétéria. Mais j'en sais qui l'auront à peine perdue avant leur retraite. Et supporteront encore, en ce Noël, les sourires narquois et questions décérébrées de beaufs inquiets de voir les fonds publics utilisés pour de si longues vacances et si peu d'heures de cours. Et n'auront comme consolation que de voir l'ADQ mourir avant eux.

Le fardeau de la preuve

Je ne voulais pas vous laisser, en cette fin de deuxième chronique, sur une fausse impression. Contrairement à ce que peut laisser entendre la photo accompagnant le titre, prise à mon insu par le parti conservateur, je tiens à dire que je ne prends pas de drogue. En tout cas, si j'en prenais, je n'en prendrais plus depuis cette semaine. Car la réalité a finalement dépassé le fantasme, sous la forme d'un communiqué de la DRH nous informant qu'au Vieux Montréal, si on a une autre fièvre que celle des séries, il nous faudra, pour entrer au travail, un... billet de médecin! Depuis le temps que nous nous sommes battus pour avoir des congés de maladie sur présentation dudit billet, qu'on l'a vu contesté de tout bord, tout côté, et tu n'es pas vraiment malade, et tu tiens debout, et tu peux donner tes cours couché, et tu peux t'endormir, pour une fois ce ne seront pas tes étudiants qui ronfleront, et patati, et patata, voilà que le fardeau de la preuve se trouve du bord de nos anticorps professoraux.

Ce siècle, décidément, sera kafkaïen ou ne sera pas. ■